

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mercredi 5 avril 2017 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary

Chantale Coulombe

Guylène Plante

Sophie Arsenault

Valérie Deilhes

Sébastien Simard

Philippe Bolduc

Simon Dostie

Philip Boumansour

Sébastien Gobeil

Marie-Christine Côté

Marie-Josée Labrecque

Était absente :

Lucie Baril

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On effectue l'ajout suivant :

- 3.3 Sortie éducative 4 mai

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 5 avril 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-043**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 14 mars dernier

Suivis :

- Point 3.2 : Une erreur s'est glissée dans la grille-matières présentée pour 2017-2018. Le changement demandé par les enseignants du 2^e cycle était d'ajouter une heure en mathématique par cycle de 10 jours pour un total de 13 heures (et non 11), tel que le stipulait d'ailleurs le procès-verbal. Un nouveau document corrigé est remis sur place aux membres.
- Point 4.1 : M. Simard a dénombré 54 invitations à envoyer pour la soirée reconnaissance pour les parents bénévoles le 25 mai prochain. Il a vérifié dans divers restaurants du coin. Le *Chic Alors* pourrait être une option intéressante puisqu'il est possible de réserver la salle à l'étage et de bénéficier un menu « cocktail ». L'école paierait quelques bouchées et après discussion, il est convenu qu'une consommation serait offerte aux parents présents. La soirée prendrait la forme d'un 5 à 7 au cours duquel une allocution de la direction et des remerciements seraient faits. Ceux qui le désirent pourraient rester souper par la suite. Il reste à vérifier si le restaurant peut offrir un prix spécial pour l'achat de quelques bouteilles de vin. À suivre...

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-044**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Horaire du 22 juin 2017

Comme les enfants ont diné en classe avant le congé des Fêtes, ils termineront à 14h17 lors de la dernière journée d'école le 22 juin prochain. La Commission scolaire autorise de terminer une heure plus tôt lors de cette journée. Le service de garde serait offert pour tous les élèves qui ne pourraient quitter à 14h17. Un sondage serait envoyé la semaine précédente afin de connaître les intentions de chacun.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver le changement à l'horaire du 22 juin 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-045**

3.2 Entrée progressive des élèves de la maternelle

*Voir document « Horaire d'entrée progressive pour la maternelle 2017-2018 »
Voir document « Fréquentation au service de garde : entrée progressive 2016 »*

M. Simard présente l'orientation de la Commission scolaire par rapport à une entrée progressive sur trois journées pour les élèves du préscolaire à compter de septembre 2017. Auparavant, chaque école avait le pouvoir de choisir jusqu'à un maximum de cinq journées, option qui était préconisée par la majorité. Trois éléments auraient motivé la décision de la Commission scolaire d'écourter l'entrée progressive pour l'année 2017-2018 :

- le désir du Comité de parents qui souhaite une entrée progressive réelle sans que les enfants passent le reste de leur journée au service de garde compte tenu des difficultés des parents à organiser leur horaire de travail
- la tendance des groupes de service de garde à augmenter le nombre d'élèves par groupe plus les journées avancent, ce qui crée un ratio régulier et des couts plus élevés pour les écoles
- le souhait de s'harmoniser avec les commissions scolaires avoisinantes qui vivent une entrée progressive sur trois jours

Toutefois, on désire que les enfants bénéficient du même service malgré la perte des deux journées et des mesures seront mises en place afin de dépister de façon précoce. Chaque enseignante serait jumelée avec un spécialiste (technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogue ou orthophoniste) afin d'intervenir en individuel au besoin. Il y aurait également de meilleures discussions avec les centres de la petite enfance pour obtenir de l'information importante sur les enfants entrant à l'école.

Les membres du Conseil d'établissement se questionnent sur différents éléments :

- Cette directive de la Commission scolaire semble avoir été prise unilatéralement puisqu'elle va à l'encontre de l'opinion des enseignantes du préscolaires qui ont été sondées par leur syndicat en mars et qui ont manifesté clairement vouloir une entrée progressive sur cinq journées (36 enseignantes sur 37). Il serait donc souhaitable que la Commission scolaire laisse le choix aux écoles comme c'était le cas auparavant.
- Les enseignantes du préscolaire réitèrent l'importance de respecter le rythme de l'enfant pour faciliter l'entrée à l'école, instaurer les routines et créer un lien de confiance. Le ratio de 1 pour 10 permet de rassurer, dépister, évaluer et intervenir dès le départ auprès des enfants réguliers et à risque.
- Certains parents disent sentir une certaine pression sociale à ne pas envoyer leur enfant au service de garde durant l'entrée progressive. Il n'est pas toujours facile d'organiser leur horaire. Toutefois, ils sont conscients que l'entrée à l'école n'arrive qu'une seule fois dans la vie de leur enfant et qu'il est dans leur intérêt que celle-ci se déroule bien. Il semble y avoir plus à perdre qu'à y gagner dans la diminution du nombre de journées puisque le service de garde est offert de toute manière, sans frais supplémentaires pour les parents.
- Il est à noter que la première des trois journées de l'entrée progressive ne peut pas être réellement comptée puisque les enfants ne passent qu'une heure en classe et sont accompagnés de leur(s) parent(s).

Compte tenu des opinions émises en désaccord avec la nouvelle directive de la Commission scolaire, le vote est demandé sur l'horaire d'entrée progressive proposé par M. Simard.

Pour	Contre	Abstentions
0	11	0

La proposition d'horaire telle que présentée de l'entrée progressive des élèves au préscolaire pour septembre prochain n'est donc pas approuvée.

Afin de redonner aux écoles leur pouvoir de gestion dans le dossier de l'entrée progressive des élèves du préscolaire, les membres du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages souhaitent faire une résolution et en aviser les autres conseils d'établissement.

CONSIDÉRANT les intérêts des enfants dans leur entrée à l'école;

Il est proposé par M. Sébastien Gobeil de reconduire l'horaire d'entrée progressive au préscolaire sur 5 jours, s'étendant du 30 août au 6 septembre 2017. Adopté à l'unanimité.

C.E.-25-16-17-046

Le président du Conseil d'établissement va acheminer cette résolution à la direction générale.

3.3 Sortie éducative 3 mai

Pour une seconde année, la nouvelle enseignante de musique, Mme Marie-Lyne Néron, présente un spectacle à grand déploiement avec son groupe vocal regroupant des élèves des écoles Les Bocages et L'Arbrisseau. Une représentation aurait lieu pour tous les élèves de l'école le 3 mai prochain en avant-midi au Collège des Compagnons. Le transport serait assuré conjointement par l'école et la Fondation. Une seconde représentation se tiendra le 3 mai en soirée pour les parents.

Il est proposé par Mme Sophie Arsenault d'approuver la sortie éducative au Collège des Compagnons pour assister à la représentation du groupe vocal Punch le 3 mai prochain pour tous les élèves de l'école. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-047**

4. Décision

4.1 Service de traiteur au service de garde (dépôt du contrat)

Voir document « Le Croquignolet : Contrat de service pour l'année scolaire 2017-2018 »

Voir document « Le Croquignolet : Tarifs repas scolaires 2017-2018 »

M. Simard présente le contrat de service de traiteur au service de garde en mentionnant qu'il s'agit du même contrat que celui de l'an dernier. Le coût d'un repas est de 6,25\$ (point 13) et des mesures particulières sont prises pour les allergies alimentaires (point 11).

Certains membres se questionnent sur la qualité des repas servis cette année puisqu'il y a eu un changement de propriétaire l'an dernier. On se demande notamment s'il est possible d'obtenir des soumissions de concurrents. M. Simard explique qu'il y a peu de traiteurs scolaires, surtout lorsqu'on souhaite avoir une personne sur place qui gère l'ensemble du repas durant 1h30 chaque midi, ce qui est inclus dans le contrat avec le Croquignolet.

Mme Labrecque confirme que la quantité est suffisante et que les enfants qui utilisent ce service semblent bien apprécier la nourriture. Il est à noter que malgré le changement, c'est toujours Mme Irène qui est en charge des diners à l'école et qui fait un travail remarquable.

Il est suggéré d'inclure une question sur la satisfaction du service de traiteur dans le prochain sondage du service de garde. Les parents sont toujours également invités à faire part de leurs rétroactions à la direction.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Labrecque d'adopter le contrat 2017-2018 avec le service de traiteur au service de garde. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-048**

5. Résolution

5.1 Calendrier d'ouverture du service de garde

Voir document « Calendrier scolaire 2017-2018 (primaire) »

Voir document « Tarification des services de garde en milieu scolaire et des jardins d'enfants 2016-2017 »

M. Simard présente le calendrier scolaire pour l'année 2017-2018, en insistant sur les journées où le service de garde sera ouvert à la fin juin et en août. Il rappelle que ce dernier demeure fermé lors des journées hors calendrier, notamment pour une question de coûts qui seraient trop élevés et du camp Kéno qui occupe les locaux.

Le service de garde serait donc offert lors des journées pédagogiques de juin, soit les 26, 27 et 28 juin 2017 ainsi que lors des journées pédagogiques du mois d'août, soit les 23, 24, 25, 28 et 29 août 2017.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'adopter le calendrier d'ouverture du service de garde pour 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-049**

5.2 Amplitude d'ouverture du service de garde

En se fiant sur le sondage exhaustif réalisé l'an dernier au service de garde, M. Simard suggère de maintenir l'horaire identique à celui de cette année, c'est-à-dire de 7h15 à 18h00.

L'autre option proposée l'an dernier était d'ouvrir entre 7h00 et 17h45, mais une grande majorité de parents préférerait une amplitude se terminant plus tard que débutant plus tôt.

Il est proposé par Mme Sophie Arsenault d'adopter l'amplitude d'ouverture du service de garde pour 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-050**

5.3 Assemblée générale et rencontres de parents (septembre 2017)

M. Simard donne certaines informations relatives à la rentrée scolaire afin d'avoir une meilleure vision d'ensemble pour déterminer la date et la formule que pourrait prendre l'assemblée générale des parents en septembre prochain. Les rencontres de parents auraient lieu dans les mêmes semaines que cette année, soit :

- semaine du 28 août pour les classes du préscolaire et du 3^e cycle (avant la rentrée)
- semaine du 4 septembre pour les classes du 1^{er} cycle
- semaine du 11 septembre pour les classes du 2^e cycle

Les parents semblent avoir apprécié se diriger directement dans les classes à 19h00 au lieu d'aller préalablement au gymnase pour une présentation des spécialistes. Cette formule serait donc reconduite l'an prochain, mais il faudrait songer à une façon de les présenter autrement que durant l'assemblée générale des parents comme cela avait été fait cette année puisque très peu de parents ont assisté à cette rencontre.

Certaines idées sont émises pour la présentation des spécialistes et l'assemblée générale des parents :

- inclure la présentation des spécialistes à la réunion d'information du service de garde
- jumeler la présentation des spécialistes aux réunions des titulaires (passent en rotation)
- présenter des capsules vidéo des spécialistes expliquant brièvement chacun leur contenu durant les rencontres des titulaires
- jumeler la présentation des spécialistes et l'assemblée générale des parents à une grande fête de début d'année
- jumeler l'assemblée générale des parents à une conférence destinée aux parents, aux enfants ou aux parents et aux enfants

Cette dernière option plait à plusieurs. On songe à différentes personnes pouvant intéresser les parents. Mme Coulombe pourrait vérifier auprès de l'humoriste Kathleen Rouleau et Mme Arsenault relance l'idée d'inviter le conférencier Stéphane Paradis. Elle le contacte rapidement et ce dernier est disponible durant la soirée du 30 août, veille de la rentrée scolaire. Le sujet de la conférence serait « Comment être un as pour son enfant ? ». Cette avenue apparaît pertinente. Tous sont invités à penser à cela d'ici la prochaine réunion.

M. Gobeil revient par ailleurs sur la possibilité pour les enseignants du 1^{er} cycle et du 2^e cycle de communiquer à l'avance aux parents les enfants qui composent leur groupe, afin de diminuer l'anxiété suscitée par la rentrée scolaire. Il est à noter que depuis quelques années, les enfants du préscolaire et du 3^e cycle connaissent déjà leur enseignant puisque les rencontres de parents ont lieu durant les journées pédagogiques du mois d'août. On se demande si les groupes peuvent être affichés, sans nommer l'enseignant, quelques jours avant la rentrée. Certaines craintes sont tout de suite émises par les enseignants, entre autres

de multiples appels à la direction pour d'éventuels changements de groupe par des parents afin que leur enfant soit dans la même classe que ses amis. Le sujet sera rediscuté en assemblée générale des enseignants en avril. Dossier à suivre...

6. Informations générales

6.1 Mot du président

M. Gobeil souhaiterait qu'on souligne la semaine québécoise des services de garde scolaire qui a lieu du 15 au 19 mai cette année. Il demande donc aux membres de réfléchir à une façon de démontrer notre satisfaction quant à la grande contribution du service de garde à l'école Les Bocages. Il est à noter que la semaine des services de garde est toujours reportée en juin à l'école pour profiter d'une température plus agréable pour des activités extérieures. Cette année, cette dernière aura lieu du 5 au 9 juin. Deux activités spéciales seront prévues pour chaque groupe.

6.2 Mot de la direction

M. Simard informe les membres sur divers sujets et sur des activités vécues à l'école :

- Il confirme un investissement de 80 000\$ injecté à l'école pour des immobilisations centralisées : le nettoyage des conduits de ventilation, correctif au trottoir de béton à l'avant de l'école, l'installation d'un dispositif antirefoulement, l'installation d'éclairage et d'un système de caméras dans la cour et la réfection du revêtement de plancher dans l'aile du 3^e cycle.
- Il mentionne que le traditionnel Souper spaghetti de la Fondation aura lieu le 18 mai.
- La prochaine parution du *Bocages Express* sera envoyée la semaine prochaine.
- Les cours de récupération sont débutés depuis la fin mars pour les élèves de 6^e année. Les cours pour les élèves de 5^e année commenceront plus tard.
- Aucun nouveau cas d'oxyurose n'a été déclaré à l'école en 2017. On continue à faire un entretien ménager minutieux et à inciter les enfants à se laver les mains.

6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement, sinon qu'un montant de 125\$ a été retranché au budget du Conseil d'établissement pour payer le secrétariat de la précédente réunion.

6.4 Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Deilhes n'a rien de particulier à signaler sinon que la prochaine réunion aura lieu la semaine prochaine. L'entrée progressive au préscolaire fait partie des sujets à l'ordre du

jour. Elle transmettra la résolution du Conseil d'établissement de l'école Les Bocages aux membres du Comité de parents.

6.5 Mot des représentants des membres du personnel

M. Philippe : Les élèves du 1^{er} cycle sont en plein mois de la lecture et vivent différentes activités, dont les Mini Génies en lecture à l'aide de l'application Kahoot (questionnaires sur les tablettes requérant de la vitesse). Par ailleurs, les classes de 2^e année vivent un projet appelé « Tomatosphère » qui consiste à faire germer des graines de tomates qui sont allées dans l'espace et des graines de tomates régulières afin de les comparer. Ce projet vient aider l'Agence spatiale canadienne à récolter des données scientifiques. Trois millions d'élèves ont participé à cette expérience depuis 2002.

Mme Marie-Christine : Dans le cadre du mois de la lecture, tous les élèves du préscolaire à la 4^e année assisteront à un atelier avec Ernest le conteur le 11 avril prochain. Les Génies en lecture sont démarrés pour les classes de 4^e année qui doivent se faire experts de 4 romans lus en 4 semaines. La visite au Salon du livre aura lieu le jeudi 6 avril en matinée. Enfin, tous les élèves de l'école seront invités à apporter un livre en bon état dont ils veulent se départir et qui pourra faire le bonheur d'un autre lors d'un grand bazar de livres le 25 avril prochain. Tous auront alors l'occasion de se choisir un livre gratuitement.

Mme Guylène : Le 21 avril prochain, les élèves de 6^e année iront à la maison Alphonse-Desjardins. Le 26 avril, des photographes seront présents pour des photos de finissants. Il faudra vérifier auprès de Mme Marie-Pier Thibault, enseignante de 6^e année, si elle va orchestrer la création d'un album de finissants cette année. Une mosaïque sera créée avec les photos de finissants et ces dernières seront également accessibles pour les parents. Par ailleurs, le 4 mai, la conseillère pédagogique en univers social viendra animer une activité en lien avec la ligne du temps entre 1905 et 1980. Finalement, les élèves de 6^e année recevront la visite du policier-éducateur le 8 mai prochain.

Mme Marie-Josée : La journée pédagogique du 31 mars dernier s'est bien déroulée. Les élèves du préscolaire à la 3^e année ont assisté à un spectacle de magie et ceux de la 4^e année à la 6^e année ont participé à une activité d'épées en mousse « Katag ». Par ailleurs, on dénote encore beaucoup de changements dans le personnel du service de garde. La brigade de départ s'ajuste puisque ce sont maintenant des élèves de 5^e année qui s'en occupent, les élèves de 6^e année préférant s'investir auprès des petits du préscolaire. Il faudra rediscuter de la table des départs qui ne fait pas l'unanimité. Les éducateurs devront s'habituer également à indiquer où leur groupe se trouve à l'aide des pictogrammes sur le babillard à l'entrée. Toutefois, ce tableau sera changé sous peu pour un écran tactile.

Mme Diane : Le Défi têtes rasées aura lieu le 27 mai. Une nouveauté a été ajoutée cette année afin d'avoir plus de participants. Il sera possible pour des personnes ayant des cheveux longs de faire un don de chevelure pour la création de perruques. Une grande affiche sera bientôt placée dans le hall d'entrée pour faire la promotion de l'événement et un message sera envoyé aux parents.

6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est reporté à la prochaine réunion.

7. Varia

Aucun point à l'ordre du jour.

La levée de l'assemblée a lieu à 21h05.

Sébastien Gobeil, président

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté